

CHALON : La plate-forme régionale de E-santé Bourgogne confirme son ancrage sur les bords de Saône



Créé en juin 2009, le groupement fédérateur des établissements de santé bourguignons publics et privé assure sa pérennité sur Chalon. Accompagné par l'ADERC et logé au sein de l'hôtel d'entreprises NIDEV à proximité de Nicéphore Cité. Explications.

C'est pas le fruit du hasard si la Directrice de l'Agence Régionale de Santé, Cécile Courrèges avait effectué le déplacement pour l'inauguration des locaux à Chalon de E-santé Bourgogne aux côtés de Christophe Sirugue, Safia Otokoré et Nisrine Zaïbi, vices-présidentes du Conseil Régional de Bourgogne. Mais quelle est la fonction première de ce groupement de santé ? Gilles Martin, Directeur technique rappelé la mission première qui avait été fixée par l'Agence Régionale de Santé, à savoir la mutualisation des systèmes d'information des hôpitaux et cliniques de santé publics et privés de Bourgogne. Une opération qui permettra à terme une plus grande efficacité pour le patient. Et c'est toute la région Bourgogne qui sera désormais concernée par le dispositif numérique permettant une harmonisation du traitement des données médicales. De quoi susciter l'intérêt de toute la profession, qu'il s'agisse des médecins libéraux, des organismes médico-sociaux ou des établissements de santé. Avec ce système de mise en commun des informations sur une seule unique plate-forme, c'est à l'évidence l'intérêt général qui prime.

Déjà deux tiers des structures de santé en Bourgogne adhérentes

Composé aujourd'hui de 4 salariés, les perspectives d'embauche sont clairement affichées avec d'ici 2014, 6 nouvelles embauches. Les locaux de 270 mètres carrés permettront très vite de répondre à la demande croissante des établissements de santé, et le soutien clairement affiché de l'ARS. Sur les 99 structures de santé référencées en Bourgogne, près d'une soixantaine ont déjà rejoint le groupement de santé E-Bourgogne, c'est dire la dynamique qui a été impulsée.

A partir de 2011, différents projets complémentaires devraient voir le jour. A savoir un projet de télé imagerie, permettant l'extension à l'ensemble des sites bourguignons du réseau de neurologie. En route, également, le projet Clonys Santé, qui consistera à relier en permanence des établissements publics et privés entre eux de façon sécurisée. Web-conférence et visioconférence sur les postes de travail des praticiens permettront dans les mois qui viennent une efficacité démultipliée permettant à des spécialistes répartis sur le territoire d'intervenir dans les centres de province.

Le choix d'implantation à Chalon d'un outil à l'échelle de la Bourgogne confirme si besoin en était, la volonté de faire du quartier Saint Cosme un vrai interrégional dédié à l'image et au son.

Laurent Guillaumé

